

Recours contre une saisie attribution avec compte bloqué

Fiche pratique publié le 08/03/2025, vu 807 fois, Auteur : NICOLAS Avocat

Comment contestez efficacement une saisie-attribution avec compte bloqué : recours, étapes, et solutions pour récupérer vos fonds.

Lorsqu'une **saisie-attribution** est pratiquée sur un compte bancaire, celui-ci peut être **bloqué**, empêchant son titulaire d'accéder à ses fonds. Ainsi, cette situation peut être préoccupante, notamment lorsqu'elle résulte d'une erreur ou d'un abus. Heureusement, il existe cependant des **recours contre une saisie attribution avec compte bloqué** permettant de contester la mesure et, dans certains cas, d'obtenir la restitution des sommes saisies.

1. Comprendre la saisie-attribution et ses conséquences

La **saisie-attribution** est une procédure permettant à un créancier muni d'un titre exécutoire de récupérer les sommes qui lui sont dues directement sur le compte bancaire du débiteur. Par conséquent, dès sa notification par un **huissier de justice**, la banque bloque immédiatement les fonds disponibles, empêchant ainsi toute opération bancaire.

Conséquences immédiates :

- Blocage immédiat du compte pour le montant de la dette,
- Impossibilité de disposer librement des fonds,
- Frais bancaires: la banque peut facturer des frais bancaires.

2. Quels sont les recours contre une saisie attribution avec compte bloqué ?

Il est possible de contester une **saisie-attribution sur compte bancaire** si celle-ci est injustifiée, erronée ou si elle vous cause un **préjudice financier excessif**.

a) Vérifier la validité de la saisie

Avant toute chose, il convient néanmoins de vérifier les éléments suivants :

- Le créancier dispose-t-il bien d'un titre exécutoire ?
- Le montant réclamé est-il exact ?
- Votre compte contenait-il des sommes insaisissables (ex : RSA, allocations sociales, salaire partiellement protégé) ?

Si l'un de ces points soulève une **irrégularité**, vous pouvez ainsi engager un **recours contre une** saisie bancaire

b) Saisir le juge de l'exécution (JEX)

Le juge de l'exécution (JEX) est compétent pour trancher les litiges liés aux saisies-attributions.

- Délais à respecter : Vous avez un mois après la notification de la saisie pour contester.
- Procédure : La demande doit être déposée au tribunal judiciaire compétent.
- Motifs de contestation :
 - o Erreur sur le montant ou sur la dette,
 - Saisie portant sur des sommes insaisissables,
 - Vice de procédure.

Le juge peut ordonner la mainlevée totale ou partielle de la saisie et le déblocage du compte bancaire.

c) Négocier avec le créancier

Parfois, il est possible d'éviter une **procédure judiciaire** en négociant directement avec le créancier. ainsi, il est possible de proposer au créancier un **échéancier de paiement** pour éviter le maintien du **blocage du compte suite à une saisie-attribution**.

3. Comment contester un blocage de saisie-attribution?

Étapes essentielles :

- 1. **Contacter votre banque** : Demandez la nature des fonds bloqués et vérifiez si des sommes insaisissables sont incluses.
- Adresser une contestation écrite au juge de l'exécution : Expliquez pourquoi, il doit y avoir une levée de la saisie.
- 3. **Fournir des preuves** : Relevés bancaires, justificatifs de revenus insaisissables, erreurs de procédure.
- 4. Solliciter un <u>avocat</u> spécialiste : Un avocat en contentieux des affaires ou en droit des saisies peut renforcer votre dossier et augmenter vos chances de succès.

4. Cas pratiques : erreurs courantes et solutions

Cas 1 : Saisie sur un compte contenant des allocations sociales

Solution: Fournir au JEX les justificatifs prouvant que les fonds sont insaisissables. Le juge peut lever la saisie.

Cas 2 : Saisie pratiquée sans notification préalable

Solution : Argumenter un vice de procédure et demander l'annulation de la saisie.

Cas 3 : Compte bloqué après règlement de la dette

Solution : Demander immédiatement à la banque et au créancier de procéder à la mainlevée.

5. Conclusion : Agir vite pour protéger ses droits

Face à une saisie-attribution sur compte bancaire, le temps joue contre vous. Il est impératif d'agir rapidement en contestant la saisie si elle est irrégulière et en saisissant le juge de l'exécution si nécessaire. Un accompagnement juridique peut être déterminant pour obtenir la levée du blocage de votre compte bancaire.

Besoin d'aide pour contester une saisie-attribution ? <u>Contactez-nous</u> dès maintenant pour un recours efficace et adapté à votre situation.